

**Editorial**

## UNE TRAGEDIE GRECQUE EPOUVANTABLE

Dans la nuit de mardi à mercredi 14 juin, un navire qui transportait 750 personnes, dont au moins une centaine d'enfants, a coulé. On ne compte qu'une centaine de survivants. Depuis 2014, au moins 27 000 migrants sont morts noyés en Méditerranée, selon les données de l'Organisation internationale pour les migrations. Pour beaucoup d'ONG, ces chiffres déjà effroyables sont largement en dessous de la réalité.

Au-delà de l'indispensable vraie politique de sauvetage en mer, qui ne relève que de la simple humanité, c'est toute la politique migratoire qui doit être dénoncée. Celle qui conduit à transformer nos frontières en obstacles infranchissables, l'Europe en forteresse, les mers et les montagnes en cimetières.

Non, nous ne voulons pas nous adapter, nous habituer, nous résigner ! Même si ce chiffre terrifiant de près de 500 morts, égrené par les médias, y fait écho, nous ne sommes pas face au bilan sordide d'une catastrophe naturelle, il ne s'agit pas d'un tremblement de terre, d'une éruption volcanique, d'une tempête subie. Cette tragédie est le fruit d'un choix politique des pays démocratiques européens !

Conservons intacte notre émotion, notre immense tristesse, notre effroi, mais aussi notre colère et notre indignation. Partageons-là, crions-là à ceux qui se bouchent les oreilles par paresse, honte, facilité, sentiment d'impuissance ou par intérêt électoral.

Nous sommes tous en deuil, à chaque naufrage, aujourd'hui comme hier.

**Solidarité et fraternité avec toutes celles et ceux qui souffrent de cette inhumaine et meurtrière politique migratoire !**

Résistance et révolte contre cette inhumaine et meurtrière politique migratoire !

**Emmanuelle Jourdan-Chartier  
Présidente de la section LDH de Lille**

## LA SECTION PRESENTE LORS DE LA PRIDE DE LILLE

Près de 30000 personnes ont défilé à Lille lors de la Marche des Fiertés.

Si la Pride est un événement festif, c'est surtout une journée de mobilisation pour rappeler l'importance de continuer à lutter chaque jour pour les droits des personnes lgbtqia+ en France et dans le monde entier. Le récent rapport de SOS Homophobie sur les LGBTIphobies alerte sur l'inquiétante augmentation des agressions et discriminations envers les personnes et associations lgbtqia+.

Fidèle à ses combats contre toutes les discriminations, la section de Lille était présente dans la manifestation avec T-shirts et pancartes dénonçant les atteintes aux libertés des LGBTQIA+ dans le monde.



LD

## LA VOIX DU NORD MALTRAITE LE CONCERT FAITES DU BRUIT

Après une incroyable mobilisation de plusieurs mois s'appuyant sur un soutien sans faille de la grande majorité de la population, la manifestation du 6 juin sonnait sans doute la fin pour un certain temps des manifestations massives contre la réforme des retraites. Même si nous n'avons pas abouti à une victoire, nous sommes nombreux à avoir vécu cette mobilisation avec bonheur. Heureux de nous retrouver dans ces nombreuses manifestations massives et populaires.



A l'initiative d'un collectif d'artistes (mené par Marcel et son orchestre) et avec la section de Lille de la LDH, l'idée est venue de fêter cette 14ème manifestation comme il se doit par un concert à Saint Sauveur dans la joie et la bonne humeur. Histoire de rompre avec ces fins de manif délétères, encadrées par les forces de l'ordre menaçantes utilisant souvent massivement les gaz lacrymo quand ce n'est pas les canons à eau.

Ce concert organisé dans un temps très court a été un beau succès. Près de 3000 participants étaient présents sous un beau soleil pour applaudir la demi-douzaine de groupes présents. Contents de se retrouver dans un cadre festif et d'alimenter la cagnotte pour les grévistes (8 817,73€).

Mais, à l'évidence, ceci n'intéresse pas la Voix du Nord. Dans le seul article consacré à l'événement, le nombre de participants est complètement sous-évalué et rien n'est dit sur l'ambiance joyeuse, la satisfaction d'une fête réussie. Par contre, histoire sans doute de faire le buzz, la Voix du Nord s'est empressée de ne traiter que l'incident intervenu à l'occasion de la présence de Quattenens dans le public.

L'ensemble des organisations partie prenante de ce concert a d'ailleurs organisé une conférence de presse pour rendre public la remise de chèque aux grévistes et rétablir la vérité sur le sens et le déroulement de cette initiative.

CD

La Lettre de la section de Lille change de maquette comme vous le constatez. Ce numéro de juillet-août 2023 peut être considéré comme le numéro 0 de cette nouvelle série. N'hésitez pas à nous adresser vos commentaires sur cette nouvelle formule

# VERT BAUDET, LUTTE EXEMPLAIRE

**Cela faisait plus de deux mois que la lutte des salarié-e-s du Vert Baudet, portée par l'U.L CGT, défrayait la chronique régionale. Une lutte qui a pris une ampleur nationale avec les récents développements répressifs et la venue de Mélenchon au siège pour soutenir les grévistes. « Gloire aux grévistes ! » a-t-on pu entendre clamer la foule lors de ce meeting.**

## LE PETIT BAUDET DEVENU LA PROIE DE LA FINANCE INTERNATIONALE.



Augmentations de salaires (la demande est de 150 €) ? Verboten au VertBaudet.

Vertbaudet est une entreprise qui se spécialise dans les vêtements pour bébés envoyés par correspondance. Historiquement, ce sont les Dewavrin qui lanceront l'affaire mais les héritiers refuseront de la reprendre et la branche textile sera délocalisée en Bulgarie. L'activité VPC sera reprise par le groupe La Redoute et cédée à François Pinault et à son groupe PPR en 1992. Vertbaudet se verra intégré à la marque Redcats que Pinault se décidera à céder par appartements .

La petite marque locale va devoir affronter les vents mauvais de la mondialisation.

En juillet 2021, Vertbaudet est racheté par un autre fonds d'investissement, Equistone Partners Europe, dont le directeur n'est autre que Édouard Fillon, le fils de... Encore un LBO réalisé grâce au concours de la BNP pour 200 millions d'Euros. Le groupe CVG (Cyrillus Vertbaudet Groupe) est donc repris par Equistone. Le Baudet en aura vu de toutes les couleurs et la petite entreprise est devenue la proie de la haute finance internationale, basée à Londres.

## LES RAISONS DE LA COLERE.

Les entrepôts sont à Marquette, là où grévistes et militants ont installé leur camp de base. Un camp qui sera remplacé par des parpaings pour en interdire l'accès. Les petites mains du groupe sont payées un peu plus que le SMIC et elles sont souvent à temps partiel.

La direction propose une prime type Macron, exonérée de cotisations sociales et l'accord est signé par la CFTC, premier syndicat du site, et par F.O. 82 salariés s'engagent dans la grève sur un effectif total de 225 salariés. La CGT soutient la grève et appelle au boycott de la

marque, tandis que la direction annonce son intention d'embaucher 84 intérimaires afin de remplacer les grévistes. Une direction qui plaide en justice « l'accroissement temporaire d'activité », et porte plainte pour « dégradations, menaces, violences physiques et occupation de propriété privée ».

Si de légers heurts entre grévistes et non grévistes ont pu avoir lieu, la direction évoque des agressions « à la barre de fer » sur *France 3*, alors que rien de tel n'a eu lieu, si ce n'est des interventions policières pour « dégager » le site. Elle parlera aussi de « bris de portes et de fenêtres » quand le préfet, lui, parlera « d'incendie volontaire d'un poste électrique ».

Toutes allégations non fondées et le site *Streetpress*, en revanche, publiera deux vidéos témoignant de violences policières à l'égard des syndicalistes.

Car la répression aura été sévère, avec le kidnapping d'un syndicaliste emmené dans une voiture et relâché quelques kilomètres plus loin, après avoir été gazé et jeté à terre. Il avait été témoin de l'étranglement d'une salariée qui sera traînée sur plusieurs mètres. Un autre syndicaliste a reçu la visite de policiers chez lui où il a été agressé. En plus, des charges contre les abris des grévistes et des gardes à vue musclées. Un observateur portera plainte pour des propos inadmissibles – menaces et insultes – proférées contre lui lors du trajet entre le site et le commissariat. La LDH, invitée sur le site, publiera un appel à soutien tout en dénonçant ce climat délétère.

À la suite de ces incidents, 6 salariées seront convoquées par la direction pour un entretien préalable à licenciement ; l'entreprise excipant que le piquet de grève est illégal puisque situé dans sa propriété.

## MEDIAS ET MEETING.

La presse nationale, après la presse locale, s'empare de l'affaire. *Libération* (27 mai 2023), interroge à son tour les non-grévistes qui pestent contre les pressions exercées par les grévistes et la CGT. Brigitte Liso, députée macroniste, dit qu'on est allés trop loin et craint que la concurrence, qui fait rage ne coule définitivement l'entreprise. *Le Monde* a publié une tribune de soutien signée par une centaine d'artistes dont Adèle Haenel et Corinne Masiero. Au meeting du 22 mai, on a droit aux discours de l'UD CGT, de la déléguée syndicale, de la LDH et des politiques dans la rue. Devant la camionnette de la CGT, les orateurs se succèdent, criant tous à l'injustice sociale, à la répression et à l'atteinte aux droits, sur fond de mobilisations sur les retraites. Chacun appelle

évidemment à donner aux caisses de grève. Les quelques 300 personnes agglutinées dans la rue crieront en chœur : « gloire aux grévistes ».

Dans une interview à *France Inter*, le lendemain, Olivier Véran, porte-parole du gouvernement, dira que Mélenchon n'a même pas eu la décence de parler des trois policiers tués dans un accident de la route à Villeneuve d'Ascq. Pas de pot, Méluche avait commencé par ça. Encore une vérité alternative.

**Enfin au terme de plus de 2 mois et demi de grève les salariés de Vertbaudet ont accueilli la nouvelle avec soulagement : la direction consentait enfin à augmenter les salaires et un protocole de fin de grève était conclu avec les représentants CGT, comprenant la levée du piquet de grève et le retour au travail des soixante douze grévistes.**

Début juin, un protocole a mis un terme au mouvement mené depuis le 20 mars par 72 salariés de l'entrepôt Vertbaudet de Marquette. Aucune sanction ne sera prise. Happy end d'une lutte exemplaire.

D.D



## MOIS DES FIERTES :

# QUELS SONT LES DROITS DES PERSONNES LGBTQIA+ DANS LE MONDE ?

**A l'occasion du mois des fiertés, notre groupe de travail sur les questions internationales s'est intéressé à la situation des droits et des discriminations anti-LGBTQIA+ dans le monde. Bien que des progrès aient été réalisés, l'homosexualité reste encore illégale dans 69 pays du monde.**

### EUROPE

La France est considérée comme l'un des pays les plus avancés en termes de droits LGBTQIA+, mais les discriminations et les crimes haineux ont considérablement augmenté ces deux dernières années. De quoi créer de fortes inquiétudes pour la situation des personnes et associations LGBTQIA+.

Malgré l'annonce du Parlement Européen en 2021, désignant son territoire comme étant une zone de liberté LGBTQIA+, les partis d'extrême droite et leurs idéologies conservatrices sont montés en flèche, mettant ainsi en danger ces progrès. Les crimes de haine continuent d'augmenter dangereusement. En France, le 2 juin 2023, un adolescent a attaqué un centre LGBTQIA+ à la bouteille explosive. De plus, les politiques nationalistes de l'extrême droite présentent une réelle menace. La Hongrie de Viktor Orban en est un très bon exemple : en 2021, une loi "contre" la promotion de l'homosexualité auprès des jeunes est mise en place. De son côté, Amnesty met en place une pétition "stop au harcèlement des personnes LGBTQIA+ en Pologne", qui est considéré comme le pays le plus homophobe d'Europe par l'ONG ILGA. Ainsi, pour l'Europe, la période actuelle est marquée par une grande vague de haine dans laquelle l'homophobie a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans.

### AMERIQUE DU NORD ET DU SUD

Le climat est particulièrement tendu aux États-Unis avec l'adoption en Floride d'une loi appelée "Don't say gay". Celle-ci prévoit l'interdiction des enseignements sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. La Floride n'est que la vitrine d'une Amérique particulièrement conservatrice et violente envers quiconque tenterait de bousculer les visions binaires et normatives de sa société. Le 13 décembre dernier, Joe Biden a malgré tout promulgué un texte protégeant l'union de personnes du même sexe dans l'ensemble des États-Unis, empêchant ainsi les États de supprimer ce droit comme ils ont déjà pu le faire avec le droit à l'IVG.

En Amérique latine, huit pays autorisent le mariage entre personnes de même sexe : l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Mexique et l'Uruguay. Cependant, ces pays continuent d'avoir des lois discriminantes envers la communauté LGBTQIA+, le Costa Rica et l'Équateur ne permettent pas

l'adoption homoparentale, et la Bolivie ainsi que le Nicaragua interdisent aux personnes homosexuelles de donner leur sang. Le Brésil a été désigné pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, pays où le plus d'homicide de personnes transgenres sont commis. Plus positivement, l'Argentine et l'Uruguay permettent la libre détermination de genre sans vérification psychologique ou médicale.

Le continent américain, est donc loin d'être un exemple de progressisme pour les droits des personnes LGBTQIA+. Leurs droits sont précaires, et peuvent malheureusement rapidement disparaître en fonction des tendances politiques.



### AFRIQUE ET MOYEN ORIENT

Alors que l'Ouganda, vient ce 31 mai de promulguer son projet de loi anti-homosexualité, le continent africain est aujourd'hui une zone majoritaire de non-droit pour les personnes LGBTQIA+. Le nombre d'arrestations abusives y est consternant. Au Bénin, une femme transgenre a été arbitrairement détenue trois jours au poste de police, puis rouée de coups, dévêtue et privée de nourriture. En Ouganda, deux membres du groupe Sexual Minorities Uganda ont été arrêtés et détenus pour "promotion de l'homosexualité".

De nombreuses lois représentent une menace directe pour la communauté LGBTQIA+. C'est le cas des codes pénaux marocains, sénégalais ou encore tunisiens qui sanctionnent les relations sexuelles entre personnes de même sexe. Le Ghana et la Guinée équatoriale sont en train de préparer des lois visant à prévenir la "propagande homosexuelle".

Les discours politiques montrent sans gêne leur hostilité envers la communauté LGBTQIA+. C'est le cas du président de la Zambie qui a récemment affirmé que si son gouvernement respectait les droits humains, jamais il ne défendrait les droits des personnes gays.

La dernière Coupe du Monde au Moyen-Orient a mis sur le devant de la scène les discriminations et le manque évident de droits pour la communauté LGBTQIA+ mais également l'inaction de la communauté internationale face à cette homophobie normalisée.

Les lois y condamnent fermement l'homosexualité. Au Koweït, en Égypte, à Oman, au Liban et en Syrie, l'homosexualité est passible d'emprisonnement. En Iran, en Irak, en Arabie Saoudite, au Qatar et aux Émirats Arabes Unis, celle-ci est passible de la peine de mort. Au Liban, à l'occasion du mois des fiertés, le ministre de l'Intérieur a interdit tous les rassemblements visant à "promouvoir la perversion sexuelle". Si cette décision a été suspendue par le Conseil d'État, cela montre la haine portée par les politiques à l'égard de ces personnes marginalisées.

### ASIE PACIFIQUE

L'Asie Pacifique est une zone géographique du monde qui a globalement évolué positivement en matière de droits humains. Nous pouvons noter l'existence de la convention régionale asiatique des droits de l'Homme. Cependant, le chemin à parcourir reste long et varie d'un pays à l'autre. L'urgence de la région est de dépénaliser dans les différents pays les mariages homosexuels et développer les reconnaissances juridiques et civiles des personnes LGBTQIA+.

Des pays comme Singapour, le Japon, Taïwan, ont réalisé des avancées sur le plan juridique. Taïwan a été le premier pays d'Asie à autoriser le mariage entre personnes du même sexe. Ce vote historique en mai 2019 doit servir d'exemple et ouvrir la voie aux autres pays qui se doivent de protéger leurs citoyens et cesser d'approuver les violences envers les personnes LGBTQIA+.

Les personnes LGBTQIA+ font partie des minorités les plus menacées dans cette région du monde. Beaucoup sont obligées de vivre dans la clandestinité (comme en Afghanistan, en Chine ou au Pakistan). De nombreux pays mettent en place de forte restriction envers le contenu militant sur les réseaux sociaux. L'exemple le plus parlant est la Chine, point noir de la région sur le sujet. Il y a une grande difficulté à jouir du droit de liberté d'expression. Les contenus militants ou de soutien aux personnes LGBTQIA+ sont interdits ou fortement censurés.

**Il est ainsi essentiel de poursuivre la mobilisation et de mettre en place des politiques publiques de prévention et de protection dans les pays où les droits LGBTQIA+ sont acquis, tout en soutenant ces droits dans les zones où ils sont encore menacés et inexistantes..**

Nina, Jeanne, Lina

# QUAND L'EXTRÊME-DROITE RELÈVE LA TÊTE

**Des signes inquiétants. Macron qui reprend Borne sur les origines pétainistes de l'extrême-droite, un défilé de néo-fascistes masqués en plein Paris, des maires démissionnaires après avoir fait l'objet de harcèlement dans le cadre de l'implantation de centres d'accueil pour les migrants, des tatouages Valknut (suprémaciste) sur des policiers vus lors de la manifestation du 6 juin ou encore des projets d'attentats terroristes fomentés dans la gendarmerie (Waffenkraft, *Politis* 1757). Le fond de l'air est brun et la LDH ne s'y résigne pas.**

## L'EXTRÊME DROITE RENFORCE L'EXCLUSION ET JOUE LE JEU DES RICHES.

Cela fait maintenant plus d'un an que l'extrême-droite possède près de 90 sièges à l'Assemblée Nationale. Après avoir surfé durant les élections sur la thématique du pouvoir d'achat et des aides aux plus pauvres, les actions de ces députés témoignent de leurs vraies intentions : service minimum pour s'afficher contre la réforme des retraites, vote contre le rétablissement de l'ISF et l'interdiction des jets privés,...

Dans trop de domaines, la colère populaire est légitime, comme en témoigne la récente mobilisation contre la réforme des retraites. Cependant, force est de constater que l'extrême-droite n'est qu'un piège qui ne fera qu'aggraver nos conditions de vie, en accentuant les inégalités et en limitant davantage les libertés publiques.

Outre leur inaction pour défendre les intérêts des plus démunis, la sortie du député RN De Fournas "Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique" démontre la nature profondément raciste et xénophobe de ce mouvement, où le vernis de la dédramatisation craque de plus en plus...

**L'EXTRÊME DROITE AU POUVOIR, C'EST DES FRANÇAIS PLUS PAUVRES  
ET DES DROITS DE L'HOMME BAFOUES !**

*La Voix du Nord* du 9 juin nous informe que l'avocate et conseillère régionale Brigitte Sarah Kerrich-Bernard a saisi l'IGPN au sujet de photos prises par une journaliste avec le Valknut - signe de l'alphabet runique viking repris par les suprémacistes blancs d'ultra-droite et Q Anon - tatoué sur un policier. Un policier bien de chez nous, présent lors de la manifestation lilloise contre la réforme des retraites du 6 juin. Dans *Politis* (1757), un dossier sur la dérive d'un gendarme néonazi avec, nous dit l'article, « 45 % des interpellations liées au terrorisme d'extrême-droite (qui) avaient lieu en France ». Julien, c'est son prénom, visait les Juifs, les Musulmans et les « traîtres marxistes ».

L'article nous dit en substance que l'Allemagne est beaucoup moins tolérante avec ses nazillons. Pendant ce temps, 500 militants défilent à Paris à l'appel de l'Action Française, vieille officine royaliste et à Saint-Brévin, Yannick Morez, le maire, rend son tablier après des intimidations zemmouristes. Il ne se passe pas un jour sans que l'extrême-droite fasse parler d'elle. Il n'y a pas que des mauvaises nouvelles, témoin la fermeture du site néo-nazi de Papacito, sinistre influenceur d'extrême-droite. On ne sait plus trop bien où s'arrête l'extrême-droite et où commence l'ultra-droite et on n'a pas la place ici pour se lancer dans une généalogie.

La PME Le Pen en tout cas s'en trouve presque blanchie, se disant étrangère à ceux qu'elle considère comme des égarés dont la haine est compréhensible (l'immigration, l'insécurité, le grand remplacement... Tout ça). Darmanin renvoie dos à dos extrême-gauche et ultra-droite dans un amalgame policier scandaleux. Que l'on sache, l'extrême-gauche n'a jamais tué personne.

**La LDH a beaucoup tracté récemment contre l'extrême-droite et elle est vent debout contre les futures lois Darmanin. Elle l'a encore prouvé lors de la manifestation du 17 juin et de la soirée Migrants du 20 juin, avec la présence notamment Sophie Djigo, elle aussi victime du harcèlement de cette fachosphère contre laquelle le combat n'est jamais fini.**

D.D



## BIDONVILLES : LE PREFET PERSISTE DANS SA POLITIQUE INDIGNE DE MISE A LA RUE

**Depuis son arrivée dans la région en juillet 2001, le Préfet Georges-François Leclerc a décidé de ne plus appliquer l'instruction gouvernementale du 25 janvier 2018, qui prévoit qu'il ne peut plus y avoir de résorption de bidonvilles sans prise en compte de la situation spécifique des personnes concernées, et sans proposition d'hébergement ou de logement pérenne.**

Depuis janvier, la Préfecture a ainsi procédé à l'expulsion, à l'aube, par les forces de l'ordre de 9 lieux de vie, en proposant au mieux à quelques personnes une « mise à l'abri » de 3 nuitées dans un hôtel. Les familles sont même désormais empêchées de récupérer leurs caravanes. Cet été ce sont encore une dizaine d'expulsions qui pourraient encore avoir lieu, concernant près de 300 personnes. Cette politique d'expulsions massives est à la fois indigne, contre-productive et coûteuse. Les expulsions sont suivies dans les jours qui suivent par la réinstallation des personnes expulsées sur d'autres sites. Pourtant, de nombreuses initiatives portées dans d'autres territoires, et précédemment dans l'agglomération lilloise, ont montré l'intérêt collectif des actions de résorption durable des bidonvilles, permettant d'accompagner les personnes concernées vers un logement, un parcours vers l'emploi et un accès aux droits sociaux, aux soins et à la scolarisation.

Le 13 juin la Fondation Abbé Pierre, le collectif solidarité Roms de Lille Métropole, ATD Quart-Monde, Solidarités International, le Secours Catholique, le CNDH Romeurope ont cosigné avec la Ligue des Droits de l'Homme un courrier adressé au Préfet de Région pour lui faire part de leurs inquiétudes et de leur indignation face à l'intensification



DP

# NON-ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER OU ASSISTANCE A PERSONNES DANGEREUSES ?

Le 24 novembre 2021, au moins 27 migrants périssent lors du naufrage de leur embarcation en Mer du Nord.



Photo de BEN STANSALL pour l'AFP

**T**rès vite après ce drame, le doute s'instaure sur l'attentisme des secours français qui ont laissé l'embarcation en détresse pendant plusieurs heures, avant qu'elle finisse par sombrer. Le secrétaire d'Etat à la mer se précipite alors vers les micros pour annoncer une enquête interne pour établir s'il y a eu manquements ou erreurs ... qui ne verra jamais le jour. Seul message des autorités maritimes : « toutes les opérations ont été traitées conformément aux procédures ». Bref, circulez... rien à voir !

Pendant ce temps, une enquête judiciaire aboutit à la mise en examen pour non-assistance à personne en danger de 5 militaires du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage maritimes (Cross) Gris-Nez et 2 membres d'équipage du *Flamant*, patrouilleur d'Etat qui se trouvait à proximité de l'embarcation des migrants au moment du drame.

Mais l'histoire ne se termine par là. Non content d'afficher le moindre remord quant à leur responsabilité lors du naufrage le 24 novembre 2021, les autorités maritimes apportent leur soutien aux sauveteurs du Cross. D'abord en refusant de communiquer aux enquêteurs de la gendarmerie les coordonnées des sauveteurs présents la nuit du drame. Ensuite, en remettant une lettre de félicitations signée par le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord « pour cette journée du 24 novembre ».

En accordant une promotion à l'officier de permanence la nuit du naufrage, aujourd'hui mis en examen, ainsi qu'au directeur adjoint du Cross nommé en outre chevalier de l'ordre national du Mérite. Quant au directeur du Cross, lors de son départ du service 6 mois après le naufrage, le préfet maritime lui a remis la médaille d'or de la défense nationale pour avoir « réorganisé de manière remarquable les opérations de sauvetage dans le Pas-de-Calais ».

Tout ceci se passe de commentaires. Mais laissez-nous-en un dernier. Sur son compte Twitter, en mars 2023, le secrétaire général à la mer s'affichait avec les secouristes du Cross pour leur affirmer son « plein soutien ». Son nom ? Didier Lallient !

CD

## BIG BROTHER IS WATCHING YOU ... À DIJON!

Quelques jours après une casserolade à Dijon, certains manifestants reçoivent une lettre leur demandant de reconnaître l'infraction et d'autres se voient infliger une amende pour « émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'homme ». Une question s'impose vite. Comment ces personnes ont été identifiées alors que sur place pratiquement aucun contrôle d'identité n'a été effectué ?

Laissons le procureur de la République répondre : « C'est simple toutes ces personnes étaient connues de nos services de police. Quand je parle de « connues », cela ne veut pas dire qu'elles avaient toutes des antécédents judiciaires. Je veux juste dire que les officiers du ministère public qui ont dressé les procès-verbaux connaissaient déjà leur identité. En aucun cas, il n'a été question de caméras ou de reconnaissance faciale. (...) Et pour l'identification, vous savez, ce sont souvent les mêmes militants qui viennent régulièrement en manifestation, face aux mêmes policiers. Dijon n'est pas Paris. Par habitude, les forces de l'ordre ont simplement reconnu le visage de ces personnes. »

Nul ne sait (encore) si la reconnaissance faciale a été utilisée, mais ce qui est sûr c'est en tout cas que ce gouvernement ne rechigne devant aucun procédé afin d'intimider les manifestants.

Comme l'indique le co-secrétaire départemental Solidaires 21, « le fait d'envoyer une reconnaissance d'infraction au domicile des gens, c'est pour dire 'on sait où vous habitez, on vous surveille, ne revenez plus sinon vous aurez une amende' ».

CD



## UNE SOIREE DE SOLIDARITE MAIS AUSSI FESTIVE

A l'occasion de la journée internationale des réfugié.es, la section de Lille organisait une rencontre-débat autour des cimetières de migrants aussi bien en Méditerranée que dans la Manche. Cette initiative rentrait en écho de façon tragique avec le naufrage épouvantable intervenu dans les eaux grecques comptant plusieurs centaines de disparus.

La rencontre-débat en présence de Sophie Djigo, fondatrice et animatrice de Migraction 59, et d'Antonin Richard, sauveteur en Méditerranée était animée par Nina Dancette, en présence de 120 participants malgré l'orage et la pluie diluvienne qui s'est abattue en début de soirée.



Ce débat a posé de nombreuses questions, notamment sur la responsabilité de l'Europe dans les naufrages en Méditerranée, sur le rôle de Frontex, mais aussi en s'interrogeant sur les conséquences de la loi Darmanin Asile et Immigration, et enfin sur la nécessité d'une vraie politique d'accueil pour les réfugié.es en France.

La soirée s'est poursuivie par le tour de chant du Collectif L'Intruse et le concert d'Arsène Lupunk Trio qui ont rencontré un grand succès auprès du public.

**Les recettes du bar et les dons ont été, comme convenu, reversés à Migraction 59 ainsi qu'à Alarm Phone, numéro d'urgence pour les bateaux de migrants en Méditerranée qui a reçu le premier appel de détresse du chalutier ayant coulé en Grèce dans la nuit du 13 au 14 juin.**



CD et ND

## POUR DES MEDIAS LIBRES ET INDEPENDANTS

Le 16 juin, à l'Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ), la LDH était partenaire d'un débat organisé par l'Association pour Politis, soutenu également par ATTAC et les Amis du Monde Diplomatique.



Plus d'une centaine de personnes étaient présentes à cette rencontre à laquelle étaient invités Pauline Perrenot (ACRIMED) auteure de « Les médias contre la gauche » (Agone) et Sébastien Fontenelle (Politis) autour du thème « Face aux médias dominants, une presse indépendante est-elle possible ? ».

De nombreux thèmes ont été abordés mais un constat unanime est vite apparu : à la lumière de ces derniers mois de mobilisation contre la réforme des retraites, les médias dominants ont passé une bonne partie de leur temps à discréditer la gauche et à contribuer à la banalisation / normalisation (des thèmes) de l'extrême-droite.

Le débat avec la salle a permis d'approfondir certaines questions : la responsabilité d'une certaine gauche dans la droitisation des médias ? ; doit-on laisser diffuser les idées racistes ? faut-il aller sur les plateaux de CNews ? les chaînes d'information en continu sont-elles à l'origine de cette droitisation des médias ? les aides à la presse s'adressent-elles aux bonnes cibles ? que traduisent les notions de journalisme de préfecture ou de cour ?

Au final, une soirée intéressante qui en appelle sûrement d'autres, tant le thème des médias reste sensible.

CD

## LA LDH DE LILLE ET LYON CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES

**Les forces de l'ordre sont intervenues le dimanche 11 juin devant le Nouveau Siècle pour disperser une manifestation non déclarée de celles et ceux qui se revendiquent de la Pride radicale :**

Bouclage du quartier, utilisation de la matraque injustifiée sur les jeunes manifestants lors d'une charge visant à confisquer l'unique banderole du rassemblement de 40 à 50 jeunes, ni masqués, ni agressifs, plutôt joyeux ne présentant manifestement aucun danger imminent et grave ni pour les fonctionnaires de police ni pour le public sortant d'un concert à l'auditorium, ni pour les badauds nombreux aux terrasses.



Deux militants de la LDH Lyon, anciens de la section de Lille, de passage à Lille, témoins de l'événement ont alerté vers 21 heures leurs responsables lyonnais qui ont pris contact avec la section de Lille par divers canaux.

Deux membres de la section lilloise et de son observatoire, sont arrivés sur place immédiatement ; ont pris contact avec nos collègues lyonnais, ont recueilli les témoignages, ont constaté l'émoi et la condamnation des personnes attablées place Mendès-France et sont intervenus auprès des forces de l'ordre. Et l'intervention brutale a pu cesser. Les militants de Lyon ont rédigé une relation des faits qu'ils avaient pu constater. La section de Lille a publié et diffusé un communiqué.

Extrait du communiqué lillois « **Une nouvelle fois, la LDH Lille déplore un usage disproportionné de la force publique par les forces de police en uniforme et par des policiers en civils plaquant au sol une manifestante, au milieu d'une terrasse de café. Ces pratiques de maintien de l'ordre contribuent à construire l'hostilité d'une partie des jeunes générations vis à vis des fonctionnaires de police, détériorant de manière continue l'indispensable rapport de confiance qui doit exister dans un État de droit entre la population et la police. Une nouvelle fois, nous demandons que cessent ces violences policières inutiles visant à réprimer toute expression d'une opposition ou d'une contestation, qui ciblent une nouvelle fois les plus jeunes.** »

GM

## DANSER ENCORE — HK

Un extrait de chanson d'HK qui a conclu le concert La Faites du Bruit du 6 juin.

Nous on veut continuer à danser encore  
Voir nos pensées enlacer nos corps  
Passer nos vies sur une grille d'accords  
Oh, non non non non non  
Nous on veut continuer à danser encore  
Voir nos pensées enlacer nos corps  
Passer nos vies sur une grille d'accords

Nous sommes des oiseaux de passage  
Jamais dociles ni vraiment sages  
Nous ne faisons pas allégeance  
À l'aube en toutes circonstances  
Nous venons briser le silence

Et quand le soir à la télé  
Monsieur le bon roi a parlé  
Venu annoncer la sentence  
Nous faisons preuve d'irrévérence  
Mais toujours avec élégance  
(...)  
Auto-métro-boulot-conso  
Auto attestation qu'on signe  
Absurdité sur ordonnance  
Et malheur à celui qui pense  
Et malheur à celui qui danse

Chaque mesure autoritaire  
Chaque relent sécuritaire  
Voit s'envoler notre confiance  
Ils font preuve de tant d'insistance  
Pour confiner notre conscience  
(...)

Ne soyons pas impressionnables  
Par tous ces gens déraisonnables  
Vendeurs de peur en abondance  
Angoissants, jusqu'à l'indécence  
Sachons les tenir à distance

Pour notre santé mentale  
Sociale et environnementale  
Nos sourires, notre intelligence  
Ne soyons pas sans résistance  
Les instruments de leur démente  
(...)

# L'affaire Dreyfus, au départ du militantisme moderne

**Quand on évoque l'affaire Dreyfus et les débuts de la Ligue des droits de l'Homme en 1895, les jeunes militants ne peuvent souvent s'empêcher d'esquisser un sourire signifiant « soyons modernes, évoquons les droits ici et maintenant ». Pourtant « L'Affaire » a joué un rôle central dans la conception du militantisme de tout le 20<sup>ème</sup> siècle et les questions qu'elle pose nous renvoient à la réalité présente.**



## ESPIONNAGE, RACISME ET MANIPULATION

Au départ de l'affaire, l'hostilité française à l'Allemagne et le désir de revanche après la minable défaite de 1870. Un officier du génie, Alfred Dreyfus (1859 – 1935) est accusé d'espionnage. Aucune preuve, mais il est juif et l'antisémitisme sévit au sein de l'armée. Comme on ne possède pas de preuve tangible, on en invente et on produit des « faux » au dossier. Dreyfus est arrêté, jugé à l'emporte-pièce, condamné le 15 octobre 1894, dégradé (épisode et célèbre humiliation de la cour de l'École militaire) puis envoyé dans le terrible bagne de l'Île du Diable.

## « RAISON D'ETAT » : LA FRANCE EN CRISE

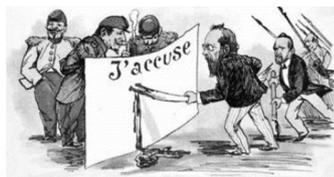
De 1894 à 1906, date de la réhabilitation de Dreyfus, l'Affaire déchaîne, divise, déchire la France entière et la République naissante: l'Armée, l'Eglise, les partis politiques, aucun corps, aucune institution, aucun citoyen n'échappe à la discorde. C'est au cours de la campagne de révision du procès qui commence en 1897 que la Ligue des Droits de l'Homme voit le jour.



Les lignes de force du combat pour l'innocence de Dreyfus sont la lutte contre l'injustice, l'illégalité, l'arbitraire, le racisme, la xénophobie et la défense de ce qui deviendra la laïcité. Tout cela incarné dans la lutte contre la raison d'Etat.

## UNE NOUVELLE CITOYENNETE VOIT LE JOUR

Une nouvelle modalité de la citoyenneté moderne apparaît alors avec la figure de l'intellectuel particulièrement mis en évidence par Emile Zola, son « J'accuse » et son action permanente. L'affaire Dreyfus marque aussi le ralliement de la classe ouvrière au combat pour la justice, les libertés publique et la République. Ce ralliement étant acté par l'évolution de Jaurès qui après avoir dénoncé « L'Affaire » comme une cause « bourgeoise » en fut par la suite un de ses plus ardents défenseurs.



## ACTUALITE DE L'AFFAIRE DREYFUS

Ces thèmes sont toujours actuels. Mais en quel sens ? Quelles leçons de l'Affaire faut-il aujourd'hui retenir ? Quels parallèles tirer entre cette crise qui a secoué le début de la troisième République et la crise actuelle de notre cinquième République: déclin du mythe républicain, montée de la xénophobie dans une Union Européenne fragile, antisémitisme, recul du civisme ?

**L'Histoire de l'affaire Dreyfus ne peut que nous aider à mieux comprendre notre présent et à agir.**

L'historienne Madeleine Rébérioux, qui présida la Ligue des droits de l'Homme fut une spécialiste de Jaurès et de l'affaire Dreyfus. Elle a consacré de nombreux articles et ouvrages. Elle a notamment publié aux éditions du Seuil, dans la collection de la Nouvelle Histoire de la France Contemporaine un ouvrage consacré à « la République radicale ? (1898 – 1914) » qui débute par une évocation très précise de « L'affaire »



## MISSAK ET MELINEE AU PANTHEON ...

Le 18 juin, le président de la République a annoncé que les corps de Missak Manouchian et de son épouse Mélinée seraient transférés au Panthéon. Missak Manouchian, réfugié arménien après le génocide de 1915 faisait partie du groupe de résistance communiste MOI (Main d'œuvre immigrée) au sein des FTP (Francs-Tireurs Partisans). Situé à Paris, il se composait de trois Français et de vingt étrangers dont des Espagnols, des Italiens, des Arméniens et des Juifs d'Europe centrale. Il a été l'un des groupes de résistance les plus actifs contre l'occupation nazie.

Arrêté avec ses compagnons en 1943 Manouchian fut exécuté au Mont Valérien le 21 février 1944 avec 21 autres résistants. Aragon lui a consacré un poème : « L'affiche rouge » repris en chanson par Léo Ferré.

**Dénoncés comme « Non-France » par les hommes du pouvoir de Vichy.**

On ne peut que se réjouir de voir Missak et Mélina rejoindre Jean Moulin et Germaine Tillon au sein du Panthéon en tant que représentants de la résistance au nazisme, mais quel dommage que cet acte ne s'accompagne pas d'une loi reconnaissant le rôle de l'immigration dans la vie et la survie de La France durant cette période. Le serment de Koufra du général Leclerc ne put se réaliser que grâce aux tirailleurs Africains et une bonne part des conducteurs de chars qui libèrent Paris étaient des réfugiés espagnols.

Emmanuel Macron fait l'éloge du réfugié arménien et Gérard Darmanin organise la lutte contre les immigrés et réfugiés au nom de la réal politik, de la dictature économique et de la démagogie d'extrême-droite.

Ne soyons pas dupes. Rendons hommage à Manouchian et dénonçons la politique de discrimination du pouvoir Macron-Darmanin.



**DES PAPIERS POUR LES REFUGIES DE FRANCE !**

# LU ET ... A LIRE

**Depuis plusieurs années, s'est engagé un débat public sur l'efficacité de la police des foules soumise à une double critique. D'une part, on lui reproche de ne pas être capable de contenir les troubles à l'ordre public. D'autre part, on l'accuse d'incarner un tournant répressif dans la gestion des mouvements sociaux. Ces deux critiques proviennent bien sûr d'acteurs politiques et médiatiques souvent opposés. Il n'en reste pas moins que le maintien de l'ordre semble à la fois trop dur et inefficace.**

*Un livre récent fait le point sur les rapports entre la police et la société en France. Vous trouverez ci-dessous une synthèse du chapitre 15 : De la pacification à la mise à l'épreuve. Une histoire récente du maintien de l'ordre rédigé par Aurélien Restelli in *Police et société en France*, J. de Maillard et W. Skogan (dir), La Découverte, 2023*

Jusqu'à la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, le maintien de l'ordre était confié à l'armée, avec un risque de fraternisation car l'armée était composée de conscrits, mais aussi avec un risque de répression sanglante car les soldats avaient les fusils pour seule arme. Pour remédier à cette situation, sont institués des pelotons de gendarmeries mobiles en 1921. Ils acquièrent peu à peu le monopole des opérations de maintien de l'ordre et sont rejoints, au sortir de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, par des forces policières spécialement dédiées, les CRS. Dans les deux cas, l'Etat veille à ce que les forces de l'ordre ne fraternise pas en dépêchant des unités autres que locales.

La période allant de 1930 aux années 1960 voit se constituer un répertoire d'actions visant à préserver le corps des manifestants en retardant le plus possible le contact entre les forces de l'ordre et la foule, à agresser les sens (par les gaz lacrymogènes ou les canons lanceurs d'eau, par exemple) plutôt qu'à heurter les corps. À la fin des années 1960, la professionnalisation est encore loin d'être achevée. Les événements de Mai 68 l'illustrent de manière emblématique. Un perfectionnement intervient au cours des années suivantes : les protections sont renforcées pour permettre aux forces de l'ordre de tenir des barrages statiques plus longtemps, et retarder ainsi la charge collective.

Le processus de spécialisation, professionnalisation et pacification se poursuit durant la décennie 1970 et aboutit à une routinisation de la police des foules à partir des années 1980. Certes, il reste des publics réputés durs (ouvriers ou paysans) ou turbulents (lycéens et étudiants), mais ceux-ci reconnaissent la légitimité des policiers et des gendarmes à encadrer leurs manifestations et à mettre fin aux comportements violents en leur sein. La recherche de l'affrontement avec les forces de l'ordre par des groupes d'extrême gauche ou les syndicats a pris fin durant les décennies 1960-1970 et ceux-ci

coopèrent désormais avec la police et la gendarmerie pour garantir des manifestations pacifiques et ordonnées. À cette période s'achève la monopolisation des opérations de maintien de l'ordre par les forces spécialisées. Les manifestations d'importance ne sont plus encadrées que par les CRS et les gendarmes mobiles, et par les policiers des CSI – mieux sélectionnés et mieux formés pendant les années 1970 et 1990 de la préfecture de police de Paris.



## MAINTIEN DE L'ORDRE EN BANLIEUE : A L'ECART DE LA PACIFICATION DES CONFLITS

Certains espaces restent pourtant à l'écart de la pacification des conflits. Il s'agit surtout des quartiers populaires, souvent situés en périphérie des centres urbains et généralement désignés du terme de banlieues. Il n'est pas rare, dans ces espaces, que les interventions

policieres provoquent des décès parmi les jeunes hommes – noirs et arabes le plus souvent – et engendrent des réactions de colère de la part des habitants du quartier. A cet égard, la difficulté, pour les forces de l'ordre, est de disperser les attroupements et aller au contact, tant l'organisation des lieux et l'extrême mobilité des émeutiers gênent l'action en collectif constitué des CRS et des gendarmes mobiles.

Ce schéma a pu s'observer jusqu'à l'automne 2005, au cours duquel la forme émeute s'étend cette fois à une très grande majorité de banlieues françaises. Cette séquence est caractérisée par le poids considérable pris par le politique dans la conduite des opérations et révèle au grand jour à quel point la police des foules en France est une affaire aussi politique que technique. Cela se traduit aussi par une « judiciarisation » du maintien de l'ordre avec l'objectif de développer les interpellations de manifestants commettant des délits et passage devant les tribunaux. Le fonctionnement classique d'une unité de maintien de l'ordre sur le terrain ne permettant pas aisément ce type d'action, des changements tactiques sont introduits en ajoutant des unités plus à même de jaillir des rangs policiers pour procéder à des interpellations (comme les brigades anti-criminalité, BAC, ou les compagnies de sécurisation et d'intervention, CSI). Cette « individualisation de la police des foules » ne passe pas seulement par le canal juridique. Elle s'appuie aussi sur l'apparition de nouvelles armes en dotation dans les unités de maintien de l'ordre : d'abord le flashball à la fin des années 1990, puis le LBD 40 à partir de 2007, permettant au policier de viser un manifestant en particulier et non plus une foule.

## LES MISES A L'EPREUVE RECENTES DU MAINTIEN DE L'ORDRE EN FRANCE

A partir des années 2010, des difficultés nouvelles s'imposent aux forces chargées du maintien de l'ordre. Refusant les principes de déclaration de manifestation, de négociation avec les autorités préfectorales et de mise à distance des répertoires d'action les plus violents, certains groupes sociaux ont constitué un défi pour la police des foules-Gilets jaunes, zadistes... Pour cela, les préfets – préfet de police de Paris en tête – ont choisi dans la pratique et dans les discours, le recours à des effectifs de sécurité publique comme les BAC, quand ils n'ont pas mis en place des unités spéciales (BRAV-M).

Ce choix de mener une répression dure à l'encontre des manifestations a provoqué un nombre de blessures graves et de mutilations assez important, ce qui a conduit des spécialistes de la police des foules à parler d'une « brutalisation du maintien de l'ordre ». Incapables de neutraliser les protestataires les plus virulents, le choix a été fait de frapper plus durement l'ensemble des manifestants pour préserver l'ordre public. Cela passe par l'utilisation d'instruments non plus seulement policiers, mais également administratifs ou judiciaires. Périmètres interdits de manifestations, contrôles préventifs sur les routes, dans les gares, au niveau des stations de métro, etc. : le dispositif policier est ainsi venu se doubler d'un quadrillage administratif de l'espace. Cela a pu déboucher sur une hausse du nombre d'interpellations cf. judiciarisation du maintien de l'ordre. Au total, d'après les chiffres communiqués par le ministère de la Justice, près de 10 000 Gilets jaunes ont été placés en garde à vue entre novembre 2018 et novembre 2019, 5 000 d'entre eux ont été poursuivis par un tribunal, 3 100 ont été condamnés, dont près de 1 000 à une peine de prison ferme. Ces chiffres reflètent en grande partie un usage détourné de la garde à vue.

## LA FRANCE EN DECALAGE VIS-A-VIS DES VOISINS

Plusieurs voisins de la France ont entamé une réflexion autour de la notion de « désescalade », en s'appuyant notamment sur une nouvelle psychologie des foules incarnées par le modèle KFC, pour knowledge, facilitation, communication, différentiation (Fillieule et al., 2016). Selon ce modèle, les responsables publics doivent avant tout poursuivre l'objectif de suivre et d'accompagner les manifestants, et de maintenir le dialogue avec eux le plus longtemps possible. Relativement hermétique à ces avancées, la France n'a pas non plus pris part aux divers projets auxquels ont participé une douzaine de pays européens entre 2010 et 2013 et qui avait pour ambition de synthétiser et d'unifier les principes de désescalade.

# LA LETTRE INTERNE

**La section LDH de Lille, c'est d'abord une action pour la défense et la promotion des droits de la personne et des droits collectifs. Mais c'est aussi une organisation avec ses structures et ses règles de fonctionnement locales, départementales, régionales et nationales. La présente page vous apporte succinctement les informations nécessaires à un militant pour bien s'intégrer dans le fonctionnement de la Ligue.**

## *Convention nationale de la LDH à Paris*

### **NOTRE PRESIDENTE, EMMANUELLE, ELUE AU SECRETARIAT NATIONAL**

Ce samedi 3 juin s'est tenue la douzième convention nationale de la LDH à Paris, dans un amphithéâtre de l'Hôtel de Ville. La convention nationale se tient tous les deux ans, en alternance avec le Congrès. Y sont invités tous les membres du comité national, ainsi que les délégués désignés par les régions. Chacune des régions dispose de deux délégués, et un délégué par tranche de 100 adhérents. La délégation de la région Hauts de France comportait 7 délégués, dont 3 issus de notre section. La salle était donc comble, avec environ une centaine de délégués présents.

La matinée a été consacrée à la présentation du rapport d'activités, du rapport financier et du rapport moral de l'association. Le rapport moral, adopté à l'unanimité, a été présenté par Patrick Baudouin en sa qualité de président. Y ont été mis en exergue notamment « l'hyper-présidentialisation du régime au détriment des élus, des corps intermédiaires et de la société civile », la montée de l'extrême droite, notamment du Rassemblement national, qui « a conservé tous les fondamentaux d'un parti xénophobe prônant la préférence nationale, revendiquant des mesures anti-immigrés draconiennes et sécuritaires liberticides, attisant toutes sortes de haines à relents discriminatoires », ainsi que les évolutions néfastes de la législation en matière de droit des étrangers, de lois sécuritaires et de libertés associatives. Face à ces signaux multiples d'une crise sociale et politique profonde, la LDH a affirmé la nécessité pour notre association de prendre toute sa part à la conception d'une alternative progressiste, qui « nécessite la mobilisation unitaire des acteurs concernés : mouvements sociaux, sociétés civiles organisées, syndicats et partis politiques ». Patrick Baudouin a conclu son intervention, en se référant aux récentes attaques dont la LDH a fait l'objet, par ces mots : « On lâche rien ! »

Lors de la pause du midi, le comité national a procédé à l'élection de la présidence et a réélu Patrick Baudouin à la présidence et Marie-Christine Vergiat à la vice-présidence. Le comité national a par ailleurs les membres suivants au Bureau national : Arié Alimi, Maryse Artiguelong, Jean-Michel Ducomte, Dominique Noguères, Vincent Rebérioux, Evelyne Sire-Marin et Nathalie Tehio. Les membres du Secrétariat général ont enfin été élus par le comité national. Cette instance sera composée de Lionel Brun-Valicon, Emmanuelle Jourdan Chartier, Isabeau Le Bourhis, Franck Merlin-Anglade et Christiane Véron.

L'après-midi a été consacré à des échanges en lien avec l'actualité des attaques contre la LDH et du formidable élan de générosité et d'adhésions que celles-ci ont engendré. Un moment très riche qui aura permis d'éclairer la situation politique et démocratique du pays, et d'avancer des pistes stratégiques pour la LDH. Un moment où l'on a ressenti la fierté commune d'appartenir à la LDH et l'envie de prolonger la longue histoire de l'association et de ses combats avec beaucoup d'enthousiasme malgré le contexte difficile. Un moment, enfin, durant lequel l'enjeu de l'accueil des nouvelles et nouveaux adhérents a été abordé à partir d'exemples d'actions concrètes.

**À cette occasion, notre présidente de section, Emmanuelle Jourdan-Chartier a pu présenter à la tribune la manière dont la section a accueilli ses nouveaux adhérents, notamment en programmant des temps de convivialité, d'échange et de débat, et adapté son mode de fonctionnement interne à cet afflux de nouvelles recrues, en particulier en invitant ces derniers à prendre part à nos groupes de travail selon leurs disponibilités, compétences et centres d'intérêt.**

À l'issue de la convention, les membres de la section présents à Paris ont poursuivi les débats du jour avec un certain nombre de délégués parisiens, bordelais et marseillais autour d'un verre à l'Académie du Climat, lieu voisin de l'Hôtel de Ville. Ces moments plus informels sont précieux pour nouer et entretenir des liens avec nos camarades venus des quatre coins de la France et pour discuter ensemble de la manière dont les uns et les autres ont vécu ces derniers mois particulièrement tumultueux d'un point de vue militant.

## □ 6 JUILLET

Dernière réunion de section suivie d'un pot convivial !

## □ 29 AOUT

Cet été, la section prend des vacances, nous nous retrouverons pour la réunion de section de rentrée !

## □ 3-4 SEPTEMBRE

Cette année, la section participe à la **braderie de Lille** !

AGENDA

## NOUS CONTACTER :

[lille@ldh-france.org](mailto:lille@ldh-france.org)

SUIVEZ NOS ACTUALITES SUR NOTRE  
SITE WEB ET NOS RESEAUX SOCIAUX

<https://site.ldh-france.org/lille/>

Twitter : @ldh\_lille

Facebook et Instagram :  
[@liguedesdroitsdelhommelille](#)

## GT ENVIRONNEMENT

**Le G.T Environnement est piloté par Philippe Vervaecke. Nous avons recensé quelques GPII (Grands travaux inutiles et imposés) dans la métropole lilloise : Parc Saint-Sauveur, Deûl' Air, Ch'Moisnil dans les Weppes, Nada contre l'extension de l'aéroport Lille-Lesquin...**

Pour chaque mobilisation, un protagoniste de ces luttes viendra nous informer sur l'historique, les enjeux et les perspectives. On a commencé vendredi 9 juin avec Deûl' Air et deux acteurs de la lutte (dont M. Leblanc, adhérent de la LDH). Il s'agit d'une lutte locale contre la démolition – avant reconstruction partielle - des immeubles Les Aviateurs dans le quartier des Bois Blancs à Lille.

Nous devrions recevoir le 23 juin Bénédicte Vidaillet pour Parc – Saint-Sauveur, résistance contre les projets de construction (piscine et logements dits sociaux) sur la friche. Une dernière décision de justice fragilise la position du collectif.

Pour Ch'Moisnil, des terres agricoles dont une partie est déjà occupée par des entrepôts Heineken (un deuxième lot est à attribuer), Pascal Peperstraete viendra faire le point sur la lutte d'un collectif d'habitants vents debout contre la MEL. Ce sera le 7 juillet.

À suivre, pour la rentrée, NADA et d'autres luttes locales. Des auditions qui doivent nous permettre de comprendre le bien-fondé de ces luttes afin de permettre à la section d'orienter ses actions et ses soutiens.

Une cartographie des associations et collectifs sera mise en place ainsi que des dossiers partagés et un site associé verra le jour, dont l'arborescence a été définie

**Prochaine réunion le vendredi 7 juillet à 18h au local.**

D.D

## PRESENTATION DES GROUPE DE TRAVAIL

### GT INTERVENTIONS SCOLAIRES

**Depuis le mois de mai, la section lilloise de la LDH a repris ses interventions en milieu scolaire. Nous intervenons sur diverses thématiques : le vivre ensemble, la diversité, la tolérance, l'égalité de genre, les discriminations sous toutes leurs formes, le racisme, etc...**

Ce groupe de travail, composé pour le moment d'une petite dizaine de militant.es, s'articule autour de la pédagogie et de la sensibilisation à la défense des droits et des libertés. Il nous semble important d'aborder ces thématiques avec les jeunes générations qui seront les acteurs de la défense des droits et des libertés de demain.

Nous pouvons nous rendre dans tous types d'établissements : école primaire, collège, lycée, centre de formation, etc. Nous prenons soin de bien définir les objectifs de chaque venue dans les établissements. En effet, après avoir échangé avec l'enseignant.e ou le responsable du groupe d'élèves, nous définissons la thématique en lien avec les acquis des élèves et la pertinence dans le parcours pédagogique.

Les interventions sont au préalable préparées par le petit groupe d'intervenants (souvent de 3 personnes) en lien avec l'enseignant.e. Une fois le niveau de la classe connu, ainsi que le nombre d'élèves, nous nous organisons afin de rendre l'intervention la plus ludique et intéressante possible. En effet, les interventions sont menées en prenant en compte le niveau d'information et l'âge du public, ainsi que les attendus pédagogiques et le matériel disponible.

Ces moments d'échanges peuvent prendre des formes variées. Nous avons par exemple, au mois de mai, été à l'école primaire Édouard Branly dans le Vieux-Lille à deux reprises. La première intervention, en classe de CP, portait sur l'égalité de genre où nous avons mis en place des petits ateliers autour de jeux, d'expression sur des images et la lecture d'un livre à voix haute. La seconde intervention, où nous étions avec des CE1, portait sur la même thématique, cette fois-ci à travers un prisme international. Nous avons eu la chance d'avoir à nos côtés Massomah et Frozan, deux jeunes athlètes afghanes. Championnes olympiques de cyclisme, elles ont dû fuir leur pays où le vélo est interdit pour les femmes. Leur témoignage a été très fort et les élèves, qui avaient au préalable préparé des questions, ont été très intéressés par le parcours de Massomah et Frozan.

Nous organisons actuellement la rentrée scolaire de septembre. Nous distribuons quelques flyers dans les écoles et communiquons sur nos réseaux afin de nous faire connaître. Une réunion de bilan entre membres du GT aura lieu fin juin afin de coordonner nos actions et organiser au mieux l'année à venir.

**Si ces interventions scolaires vous intéressent, n'hésitez pas à intégrer le GT, ça sera avec un immense plaisir !**

**Prochaine réunion le lundi 3 juillet à 18h au local**

*Jeanne*

---

**Les groupes de travail permettent aux adhérent.e-s de la section de s'emparer des sujets sur lesquels la LDH est impliquée ou souhaite le faire. Ils sont indispensables à la vie démocratique de l'association. Si vous souhaitez rejoindre un de ces groupes de travail, n'hésitez pas à en contacter les responsables :**

**GT Environnement :** [philippe.vervaecke@univ-lille.fr](mailto:philippe.vervaecke@univ-lille.fr)

**GT Interventions scolaires :** [interventions.scolaires.ldh@gmail.com](mailto:interventions.scolaires.ldh@gmail.com)

---

